

Le collège Maryse Basti fait peau neuve !

ACTUALITÉ

TRAVAUX EDUCATION

Jeudi 12 décembre 2024

Le collège Maryse Basti fait peau neuve !

C'est au département des Yvelines que revient la gestion des 116 autres collèges de son territoire. Pour s'assurer de leur bon fonctionnement, le Conseil départemental met en œuvre régulièrement des plans de rénovation des établissements. Depuis l'été dernier, notre collège Maryse Basti, situé au 10 avenue du Capitaine Tarron est en travaux. Présentation du projet.



Un projet moderne pour améliorer le quotidien des collégiens et des équipes pédagogiques



Le projet de reconstruction du collège Maryse Basti prévoit la démolition de la plupart des bâtiments existants, à l'exception de la cantine et des logements de fonction, qui seront réhabilités. La cour, inspirée du concept "Oasis", et des installations sportives font également partie des aménagements extérieurs, incluant un parking et des espaces paysagers. Les arbres les plus remarquables sont conservés.



Yvelines
Le Département

Coût : 46 millions d'€
Durée des travaux : 3 ans
Date des travaux : 2024 > 2027

Calendrier du projet : rentrée des élèves en 2026 !



La première phase de déconstruction est terminée, et les travaux pour les fondations du nouveau collège sont en cours. La réhabilitation des logements a également débuté. Pendant le chantier, les élèves sont accueillis dans trois bâtiments toujours en activité ainsi que la cantine. Le projet est prévu en plusieurs étapes, avec une rentrée dans le nouveau bâtiment programmée pour septembre 2026.

Une opération tirée pour éviter les préfabriqués

Pour limiter l'impact des travaux sur les élèves, le phasage a été pensé de manière que qu'ils soient accueillis dans les anciens bâtiments durant la construction du nouveau collège. Ensuite, ils intégreront les locaux neufs, permettant ainsi la démolition progressive des bâtiments existants. Les travaux se poursuivront ensuite pour achever les aménagements extérieurs, incluant la construction des bâtiments annexes et l'aménagement paysager.

Un projet durable, respectueux de l'environnement



Ce projet, d'un montant de 46 millions d'euros, vise aussi des performances environnementales élevées, incluant l'utilisation de matériaux biosourcés et recyclés, une consommation énergétique optimisée, et un raccordement au réseau de chaleur urbain pour la production d'eau chaude et de chauffage. La conception du bâtiment combine des structures mixtes bois-béton, et prévoit des panneaux solaires ainsi que des installations de récupération d'eau de pluie pour l'entretien extérieur.

Le petit + : Les arbres déjà présents sur le site seront préservés et valorisés.

Le saviez-vous ? Maryse Bastié (1898-1952), née Marie-Louise Bombec, aviatrice française, gloire du sport. Elle fut la première aviatrice française à accrocher de nombreux records de son palmarès. Ses exploits furent très rapidement médiatisés. Nombre d'établissements scolaires, théâtres, rues et avenues portent aujourd'hui son nom.